

L'Aquitaine sélectionnée pour expérimenter le parcours de soins des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA)

La ministre des affaires sociales et de la santé, Marisol Touraine, a annoncé, mardi 28 mai dernier, que l'Aquitaine faisait partie des huit régions sélectionnées pour mener des expérimentations sur le parcours de soins des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA). Cette expérimentation sera effectuée sur le territoire de Bordeaux et débutera au mois de janvier 2014.

Un axe prioritaire du Projet régional de santé d'Aquitaine

L'amélioration des parcours de santé des personnes âgées est un des objectifs majeurs de la politique nationale de santé. L'ARS Aquitaine a également fait de l'amélioration de la prévention et de la prise en charge des pathologies du vieillissement et de la perte d'autonomie un des axes prioritaires du Projet régional de santé aquitain 2012-2016. Ce travail doit permettre, tant au niveau régional qu'au niveau territorial, de garantir un parcours de santé adapté et fluide pour les personnes âgées en s'appuyant sur des dispositifs de coordination de proximité associant les personnes elles-mêmes, leur entourage et les acteurs du soin, de l'accompagnement médico-social et de la prévention.

Une expérimentation ciblée sur le territoire de Bordeaux

Le territoire de Bordeaux regroupe plus de 236 000 habitants dont 19 200 personnes de plus de 75 ans (dont 49 % vivent seules à domicile). On estime à 3 600 le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans atteintes de démence (cohorte Paquid).

Sur ce territoire, l'offre de service dans le domaine de la santé est conséquente, mais des problématiques de manque de coordination entre les différents opérateurs et de ruptures de prises en charge existent. On y constate notamment des densités de professionnels pour 10 000 habitants de 75 ans et plus variables selon les professions.

A noter que l'expérimentation pourra être élargie à un ou deux territoires autres que Bordeaux.

Des initiatives déjà engagées en Gironde

Des actions ont d'ores et déjà été engagées par les opérateurs de terrain, avec l'appui de l'ARS Aquitaine : dispositif de coordination à travers le CLIC (centre local d'information et de coordination), expérimentation d'EHPAD hors les murs de l'EHPAD Villa Pia, permanence téléphonique en cours séjour au CHU, expérimentation de téléconsultations en dermatologie pour les personnes âgées entre un centre expert situé au CHU et 6 EHPAD, etc.

Un pilotage partenarial

Conformément au cahier des charges national, cette expérimentation s'appuiera sur un dispositif de pilotage associant autour de l'ARS Aquitaine, les organismes d'assurance maladie (CPAM, CARSAT), le Conseil général de la Gironde, le Centre communal d'action sociale de Bordeaux et les principaux opérateurs et représentants des professionnels de santé de la région.

Contacts presse :
Agence Régionale de Santé Aquitaine
Véronique SEGUY / Séverine HUGUET

Service communication

Tél : 05 57 01 44 13 / 44 14

06 10 51 86 32 / 06 74 31 87 21

veronique.seguy@ars.sante.fr / serverine.huguet@ars.sante.fr